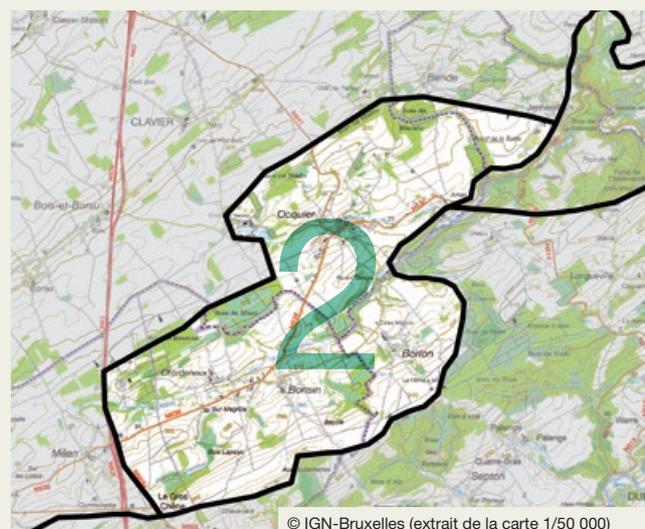
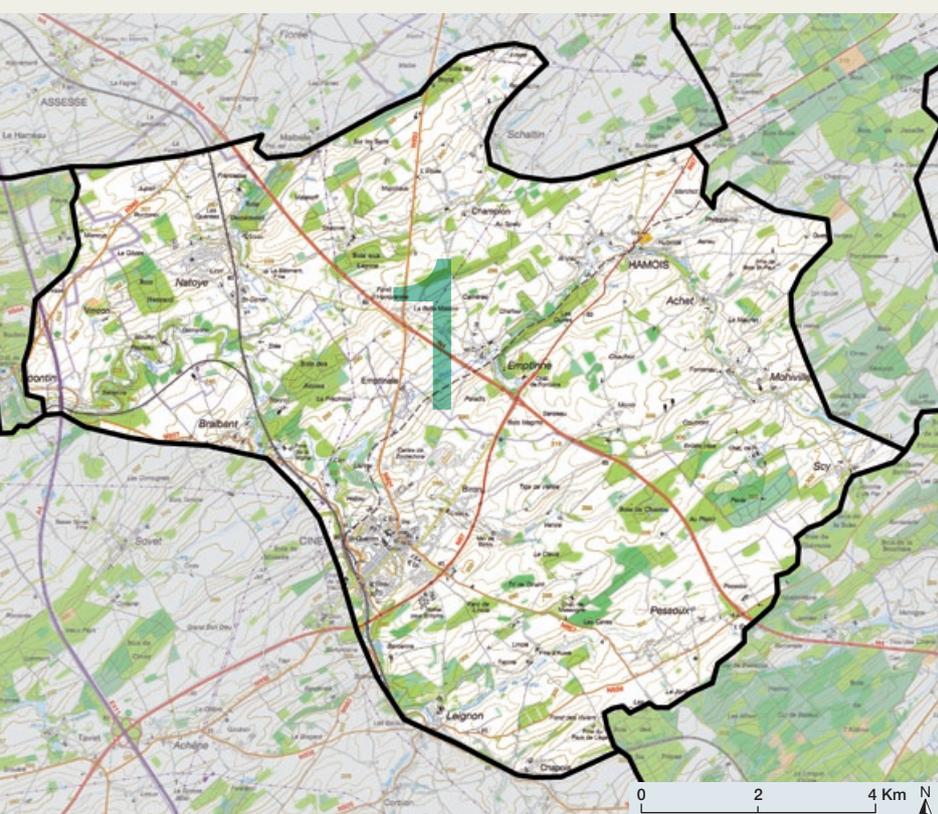




Vallonnements herbagers de Ciney¹ et d'Ocquier²



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

	1	2
Superficie totale de l'aire (ha)^A	10 232	2 554
Superficie agricole (ha)	7 136	1 903
Terres arables (%)	46	33
Prairies (%)	54	67
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 613	452
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	790	104
Nombre d'habitants^B	15 362	1 287

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

Les Vallonnements herbagers de Ciney et d'Ocquier présentent une succession de tiges et de chavées au relief accentué ou perturbé à maints endroits par l'action érosive des ruisseaux qui parcourent les deux aires. Les fonds de vallées et versants pentus, peu propices aux labours, sont couverts d'herbages, très exposés visuellement. Lorsque le relief s'adoucit, de vastes superficies labourées s'interposent parfois entre ces vallées.

Les noyaux villageois sont implantés en général à proximité des cours d'eau, en bas de versant.

La périurbanisation se marque essentiellement autour de Ciney et se diffuse depuis les grands axes routiers qui traversent son aire paysagère. Elle est nettement moins perceptible dans l'aire d'Ocquier, davantage éloignée des grands pôles économiques mosans.



Insérés dans le moyen plateau du Vrai Condroz, les Vallonnements herbagers de Ciney et d'Ocquier offrent la même succession caractéristique de tiges et chavées orientés sud-ouest – nord-est. Situées au sud des Plateaux centraux, leurs lignes de crête y dépassent souvent 300 mètres d'altitude.

De nombreux COURS D'EAU parcourent les deux aires. Leur action érosive accentue les ondulations du relief en creusant les chavées au fond desquelles ils s'écoulent. Lorsque le parcours de ces ruisseaux entaille les tiges, il perturbe ces ondulations. C'est le cas du Bocq et de plusieurs de ses affluents, dont le cours transperce les tiges dans les parties orientale et occidentale de l'aire de Ciney. C'est également le cas dans l'aire d'Ocquier, où de petits ruisseaux prennent naissance en versant de tige et rejoignent des affluents du Néblon en s'écoulant dans les chavées.

Les HERBAGES dominent la superficie agricole, apportant au paysage leur teinte verte en toutes saisons. Les prés, implantés de longue date autour des villages et dans les fonds humides des vallées, sont souvent garnis de lignes d'arbres ou de buissons arbustifs bordant un cours d'eau dont ils signalent la présence. S'y ajoutent fréquemment des reliques de haies devenues arbustes. Sur les versants des tiges aux sols médiocres ou trop pentus pour les travaux agricoles imposés par la mécanisation, les pâtures mises en place à la fin du 19^e siècle sur d'anciennes terres communales, non encloses de haies, offrent un paysage beaucoup plus ouvert.

Les LABOURS apparaissent lorsque les pentes s'affaiblissent et que la qualité du sol le permet (bon équilibre en eau, faible charge caillouteuse...). Certaines étendues situées à l'écart des cours d'eau présentent ainsi un faciès de plateau agricole.

Des BOIS et bosquets, principalement feuillus, couronnent les lignes de crête. Ils ponctuent également les versants mal exposés ou aux pentes raides.

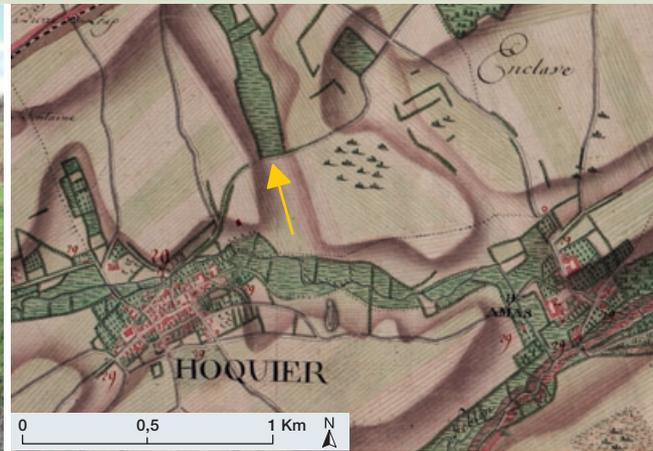
Les NOYAUX VILLAGEOIS sont implantés le plus souvent à proximité des cours d'eau, en bas de versant, plus rarement sur les hauteurs, vers lesquelles des lotissements récents ont par contre tendance à s'étendre, exposés visuellement. Entre ces localités, de petits hameaux, des CHÂTEAUX entourés de leur parc et de grandes fermes isolées au milieu de leurs terres agricoles parsèment les campagnes, dans les vallées ou sur les plateaux.

Le calcaire revêt la majeure partie du bâti ancien. Ce matériau se complète parfois de moellons de grès, dont l'usage se répand dans le courant du 19^e siècle. La brique apparaît çà et là en complément de la pierre, dans les fermes les plus riches et les châteaux, avant l'industrialisation de sa production et la généralisation de son utilisation.

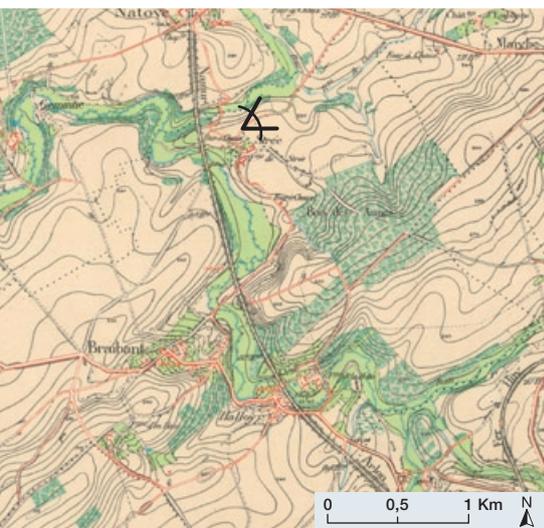
Les phénomènes de PÉRIURBANISATION, résidentielle principalement, sont surtout perceptibles dans les localités de l'aire de Ciney, en communication ferroviaire et autoroutière avec les pôles économiques de Namur et Bruxelles.

L'aire d'Ocquier, beaucoup plus petite et éloignée des centres urbains polarisants, présente une périurbanisation nettement moins marquée.

Traits communs



Source : carte de Ferraris, Durbuy 173 (1777),
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.



Source : carte topographique de la Belgique 1/20 000,
Dépôt de la Guerre, Natoye LIV-1 (1879), coll. SRBG.



Les herbages dominent un paysage caractérisé par des ondulations souvent prononcées et des vallonnements associés au passage de nombreux cours d'eau. Dans les prés de formation ancienne, bordant les cours d'eau, les formations arbustives se densifient : buissons le long du ruisseau, arbres isolés, reliques de haies. Le pré, parcouru par un affluent du ruisseau d'Ocquier (photo du haut), est déjà présent à la fin du 18^e siècle, comme le montre l'extrait de la carte de Ferraris.

Clôturées de fil de fer, les pâtures occupant le haut des tiges sont apparues seulement à la fin du 19^e siècle et présentent un aspect généralement très dénudé. Les pâtures visibles sur la photo du bas, situées à proximité de Natoye, ont été mises en place après 1880. Ces terres apparaissent en effet non herbagères (couleur beige) sur l'extrait de la carte du dépôt de la guerre dressée peu avant cette date.



A l'écart des vallées et lorsque les tiges présentent un relief adouci, des zones plus ou moins étendues aux faibles ondulations et au sol de bonne qualité sont affectées aux labours. Il en résulte des paysages de plateaux agricoles, parfois de grande étendue, tel qu'ici la chavée à l'est de Ciney vue depuis la route N957.



De nombreux châteaux parsèment les Vallonnements herbagers. Les ondulations du relief contribuent à les mettre en valeur au milieu d'un paysage de prairies aménagées en parc (château de Vervoz, à gauche, et château de Fontaine à Emptinne, à droite).



Localisés dans leur grande majorité dans les vallées, les villages occupent généralement le bas de versant, dans le voisinage proche du cours d'eau. Depuis le noyau villageois ancien, des lotissements se développent vers les hauteurs et marquent plus ou moins fortement le paysage. Les terrains qui accueillent ces lotissements sont généralement d'anciennes terres communales, prisées pour les vues qu'elles offrent.

Ci-dessus, le village de Hamois se profile sur le versant nord du Bocq. Autour de l'église, son noyau ancien, à dominante calcaire, s'abrite en bas de versant (1), à proximité du ruisseau bordé d'un ancien moulin (2). L'installation en fond de vallée de la ligne de chemin de fer Ciney – Huy en 1876 a entraîné à la fin du 19^e et début du 20^e siècle une importante extension du village dans ce même site. Cette extension est partiellement masquée par la végétation, dans laquelle le grès s'impose (3). En rupture avec l'implantation ancienne, un ruban pavillonnaire s'étend sur les hauteurs du tige (4), très exposé dans un paysage ouvert de grandes pâtures et de labours.



Contrairement aux pavillons récents qui occupent le sommet du versant, le noyau ancien est souvent caché par le relief. Depuis le sommet du versant en bas duquel s'implante le village, seul le clocher d'Ocquier (cercle vert) se discerne entre les nouvelles habitations.



Vallonnements herbagers de Ciney



L'aire présente une alternance de vallonnements au relief souvent prononcé. De vastes herbages couvrent les versants, garnis de rideaux d'arbres ou de buissons en fond de vallée, davantage ouverts sur les hauteurs. Lorsque les pentes s'adoucissent, les labours apparaissent. Partout, des bois occupent les sommets (ci-dessus, hameau de Lincia, Ciney ; ci-contre, vallée du Bocq à Achet).



La vallée supérieure du Bocq présente, entre Mohiville et Harnois, une continuité de villages et de hameaux étirés de manière relativement lâche le long du cours d'eau et sur les versants. Ci-dessus, les extensions du village d'Achet, dissimulées derrière le rideau d'arbres bordant le Bocq, rejoignent en aval le hameau d'Hubinne, visible à l'arrière-plan.



La nationale N4 traverse l'aire et la met en communication rapide avec Namur et Bruxelles. Elle est source d'une extension contemporaine de nombreux villages de l'aire. Sur la photo ci-dessus, la nationale passe à proximité du village d'Emptinne, dont on aperçoit le noyau ancien composé de bâtisses en pierre calcaire, implanté le long du Bocq (1). Des développements résidentiels récents, aux teintes diverses, étirent le village vers le haut du tige (2). A gauche, un lotissement marque la limite du hameau d'Emptinale (3). Une ligne à haute tension marque l'horizon.



Desservie en 1858 par la ligne ferroviaire la reliant à Namur et Bruxelles, Ciney, « Capitale du Condroz », a connu dès cette époque un important développement, notamment la mise en place d'une continuité urbaine reliant son cœur historique (le cercle jaune indique le clocher de la collégiale) à la gare (1). Depuis les prés non lotis traversés par le ruisseau de Biron au nord de la ville, la collégiale conserve son rôle de point d'appel dominant. La vue sur celle-ci est toutefois dénaturée par un bâtiment scolaire de hauteur excessive qui masque sa nef (2). Au sein de l'aire, l'extension périurbaine se poursuit de façon marquée vers le nord-est et la N4, dans l'axe de la chaussée de Saint-Gilles.

Des lotissements récents englobent le village de Biron et atteignent l'importante zone d'activité économique de Ciney, localisée par le cercle (3). Ce zoning accueille le plus grand marché aux bestiaux couvert du pays et des entreprises actives dans la filière de la viande (4).





Vallonnements herbagers d'Ocquier



Le relief de cette aire, étirée dans l'axe de deux chavées relativement encaissées parcourues par des affluents du Néblon, apparaît généralement peu propice aux labours qui cèdent la place aux herbages. Une grande partie de l'aire présente un aspect presque bocager, où des haies et des arbres isolés bordent prés et pâtures. Sur les hauteurs, des boisements occupent les crêtes et les pentes fortes (en haut, la vallée du ruisseau de Chardeneux et le village de Bonsin ; ci-contre, la route vers Borlon).



Les phénomènes de périurbanisation sont peu marqués dans cette aire exclusivement rurale, éloignée des grands pôles économiques du sillon mosan. Seule une petite zone d'activité économique s'est implantée à l'ouest du village d'Ocquier. Dans l'axe de la chavée située entre Vervoz et le village, la masse blanche des hangars de la zone signale sa présence, au milieu d'un paysage qui à cet endroit s'adoucit et est couvert de cultures.



Ocquier et Chardeneux présentent une exceptionnelle homogénéité architecturale due à un emploi quasi exclusif de moellons calcaires dans les constructions anciennes. Le caractère jointif des maisons, leur gabarit relativement uniforme, la présence de trottoirs en gros pavés confèrent au premier une grande unité (photo de gauche). Chardeneux, labellisé « plus beaux villages de Wallonie », est en outre soumis à un Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGSBR) qui édicte des règles d'urbanisme spécifiques visant à fixer un seuil de qualité architecturale dans le périmètre bâtissable du village. Ce périmètre présente un habitat relativement serré de fermettes et fermes calcaires, implanté sur un versant pentu surplombant le ruisseau de Chardeneux (photo de droite).

Enjeux

- La morphologie des villages de bas de versant est souvent affectée par un développement vers les hauteurs, phénomène surtout marqué dans l'aire de Ciney, concernée par une périurbanisation en lien avec la proximité de Namur via la N4 et le chemin de fer.
- Au sein des herbages, les couloirs d'arbres et d'arbustes bordant les cours d'eau, les reliques de haies et les arbres isolés contribuent à la diversité et à la structuration du paysage. Un enjeu important est de garantir l'entretien et la préservation de ces éléments, par ailleurs essentiels sur le plan écologique.

Objectifs paysagers

1. Contenir l'étalement des villages vers les hauts de versants, en privilégiant un développement dans la continuité de la structure originelle de bas de versant.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Conserver et entretenir le patrimoine de cordons arbustifs et arborés et d'arbres isolés.	PROTECTION-GESTION

Pistes d'action

- Définir des prescriptions urbanistiques garantissant le développement des villages en bas de versant afin d'empêcher ou mettre un terme à l'étalement vers le haut du versant.
- Appliquer des prescriptions paysagères sur les hauts de versant lotis surplombant les implantations villageoises, destinées à en atténuer l'impact visuel depuis le versant opposé (dissimulation derrière des massifs ou cordons boisés, haies...).
- Sensibiliser davantage les agriculteurs aux méthodes agro-environnementales, en particulier celles visant à entretenir les éléments du réseau écologique et du paysage existant dans les exploitations (MAE 1) : les haies et bandes boisées (MAE 1a) et les arbres, arbustes ou buissons isolés (MAE 1b).